

Tabac COMME PAPA
Purement Canadien

Le tabac idéal pour le connaisseur, sain et hygiéniquement traité, exempt de nicotine verte, de cotons et poussières; d'un arôme qui plaît aux fumeurs les plus recherchés dans leurs goûts. Empaqueté à l'état requis.

En vente chez les détaillants qui aiment à voir grandir leur clientèle en leur servant un tabac de qualité.

Compagnie de Tabac Terrebonne, Terrebonne, Qué.
Bornez les mots "Comme Papa". Portez attention à notre coupon "Spécial Surprise". Demandez notre catalogue de primes.

"LE MADAWASKA"
Paraît tous les Jueuis

ABONNEMENT
Canada, 1 an \$1.50
Canada, 6 mois 75
Etats-Unis, 1 an \$2.00
Etats-Unis, 6 mois \$1.00

Abonnement est strictement payable d'avance. Ajoutez 15 cents aux chèques pour l'échange.

ANNONCES
Petites annonces: à vendre, à louer, au demande, etc.:
par insertion 50c
insertions subs. 35c
Annonces commerciales passagères 25c le pce.
Annonces à long terme: tarif spécial fourni sur demande.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Les publicités gratuitement pour nos abonnés les avis de fiançailles, de mariage, de funérailles, etc.

AVIS DE VENTE DE PROPRIETES

AVIS est par la présente donné que les propriétés indiquées plus bas au sujet desquelles on pourra obtenir de plus amples renseignements du shérif du comté de Madawaska, seront vendues à l'encan devant la Maison de Cour de la Ville d'Edmundston, le 7ième jour de janvier 1929 à dix heures de l'avant-midi, afin d'acquitter les taxes dues à la Ville d'Edmundston sur ces propriétés.

Datée ce 1er jour de décembre mil neuf cent vingt-huit.

Mme Adélar Moreau,
rue Victoria,
\$187.50.
M. Alphonse S. Martin,
rue Victoria,
\$76.77.
M. Paul E. Cyr,
rue Vimy,
\$140.62.

(Signé) John B. Bellefleur,
shérif de la Ville d'Edmundston.
4-6-d.

L'OMBRE DU BEFFROI
Grand Roman Canadien Inédit
par Mme A.-B. Lacerte.

Tous droits réservés, 1925, par Edouard Garand, 152, Ste-Elisabeth, Montréal, P.Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25 sous, par la poste 30 sous.

(Suite)

—Mlle Fauvet, vous feriez-vous le plaisir de jouer quelque chose? demanda Gaston Archer, en désignant un magnifique piano de concert, qu'il y avait, à l'une des extrémités du salon.

—Si ça peut vous être agréable, M. Archer, je jouerai avec plaisir.

Marcelle se mit au piano, mais au lieu de se lancer dans quelque morceau classique, elle joua une valse si entraînante, que les jeunes gens n'y résistèrent pas, et bientôt, Dolores dansait avec Gaston, Yolande avec Réal et Jeanne avec Léon.

Gaétan s'approcha du piano, et sous le prétexte de tourner les pages de l'amusique de Marcelle, il dévora des yeux le visage de celle qu'il adorait en silence.

Cette valse fut le prélude de plusieurs autres, chaque jeune fille jouant du piano à tour de rôle, afin de permettre à toutes de danser, et bientôt sonnaient quand tous prirent congé de Marcelle et de son père.

Il était entendu que le mercredi d'après-midi tous seraient à la gare pour assister au départ des Fauvet.

Qu'ils passèrent vite pour Gaston surtout les trois jours suivants, et que le cœur lui faisait mal à ce jeune homme si fortement épris, quand il s'achemina vers la gare, pour assister au départ de sa bien-aimée!

Personne ne manquait au rendez-vous, car tous avaient voulu dire adieu à Henri Fauvet et à sa fille et leur souhaiter bon voyage. Chacun était muni d'un petit cadeau-souvenir pour Marcelle: une boîte de bonbons, un volume, une brochure, une revue, etc., etc. Gaétan lui présenta un énorme bouquet de muguet, et le cri de surprise et de joie avec lequel ses fleurs furent accueillies, lui prouva une fois de plus, combien la jeune fille aimait les muguet. De fait, Gaétan allait toujours, désormais, associer le souvenir de Marcelle à ces délicates fleurs.

Sa Marcelle! Son adorée!

—Oh! merci, M. de Bienencour, s'écria Marcelle, en recevant les fleurs du jeune homme.

Les deux jeunes gens formaient pour ainsi dire, un groupe isolé, sur la plate-forme de la gare, en ce moment, car Henri Fauvet et les autres causaient, en riant, un peu plus loin.

—Ce sont vos fleurs préférées, n'est-ce pas, Mlle Fauvet?

—Qui vous l'a dit, M. de Bienencour? demanda Marcelle en souriant. Oui, le muguet est la fleur que je préfère entre toutes. Père dit que j'ai hérité de ce goût de ma mère; elle aimait passionnément les muguet, paraît-il. Il est admirable aussi ne trouvez-vous pas, cet humble petit lys des champs? Savez-vous le nom poétique que l'on donne au muguet, en France?

—Non, je ne le sais pas, répondit Gaston; mais je serais heureux de m'instruire.

—Eh! bien, en France, on donne au muguet le nom poétique de: "larmes de la Vierge".

—C'est en effet, fort poétique et délicat, ce nom!

—Un de ces jours, M. de Bienencour, je vous lirai quelques pensées que j'ai écrites sur le muguet.

—Vraiment! Oh! qu'il me tarde de les entendre lire! C'est promis, n'est-ce pas, Mlle Fauvet!

—Oui, c'est promis... Mais, je crois que vous aurez le temps d'oublier ma promesse d'ici à ce que nous nous re-rencontrions, dit Marcelle, non sans un peu de coquetterie.

Oublier! s'écria Gaétan. Pourrai-je oublier jamais... tout ce qui vous concerne!... En retour, puis-je espérer?... De grâce, je vous le demande, ne m'oubliez pas complètement! Moi, voyez-vous... moi!

—All aboard! cria l'conducteur du train, par lequel partait les Fauvet.

—Je... ne vous... oublierai pas, balbutia Marcelle d'une voix émue, et abandonnant, un instant, sa main à Gaétan.

—Enfin, le train partit. Mais, Gaétan de Bienencour

emporta dans son cœur la vision de Marcelle, debout, sur la plate-forme du wagon lui faisant un signe d'adieu, puis enfouissant soudain son joli bouquet de muguet, qu'il lui avait donné.

CHAPITRE VII
UN QU'ON CROYAIT NE PLUS REVOIR

Après le départ de Marcelle, Gaétan eut voulu partir, en exploration lointaine; mais Mme de Bienencour était malade, d'une sorte d'influenza, accompagnée de rhumatisme articulaire, et c'eût été presque brutal de la quitter.

De plus, la marraine de Marcelle, avait fait comprendre à son neveu qu'il se devait à la société et qu'il était de son devoir de se rendre aux invitations écrites, qui s'accumulaient sur son pupitre.

Inutile de le dire, Gaétan de Bienencour était très recherché, et non sans raison; n'était-il pas le plus gentil garçon, et le meilleur parti de la ville de Québec?

Il resta donc chez sa tante, mais il fuyait le boudoir de Mme de Bienencour, dans laquelle se tenait habituellement Iris Claudier. Si la jeune fille arrivait dans une pièce où il se trouvait vite il se retirait, sous un prétexte quelconque; il ne pouvait la souffrir.

Iris n'avait pas tardé à constater qu'elle avait fait une colossale gaffe, le soir du bal. Sous l'impulsion de la haine que lui inspirait Marcelle, elle avait dit des choses, qu'elle regrettrait, maintenant qu'il était trop tard, non à cause du tort qu'elle aurait pu faire à la filleule de sa vieille parente, mais à cause de l'effet que son langage avait eu sur Gaétan. De fait, elle était presque au désespoir, en constatant le tort qu'elle s'était fait à elle-même, dans l'esprit de ce jeune homme. Il la fuyait, il ne l'aimait plus le temps où il la nommait joyeusement: "Cousine Iris"; ce à lui avait toujours fait battre le cœur jadis. Les aimables causeries ensemble étaient finies! Finies aussi les promenades en voiture ou à cheval, finies, les soirées passées au théâtre!

Injustement, Iris rendait Marcelle responsable de ce qui se passait, et sa haine contre celle-ci allait s'accroissant, de jour en jour. Elle se dit qu'elle saisiserait la première occasion qui se présenterait pour se venger de "cette poupée", qui lui avait enlevé le cœur de Gaétan. Pauvre fille! Comment avait-elle pu croire, même un instant, que ce jeune homme, si fêté, si recherché, si favorisé, de toutes manières, eût songé à lui faire la cour, à elle, si mal partagée sous le rapport de charmes?

L'état de Mme de Bienencour allant s'empirant, Gaétan lui dit, un jour, qu'il lui tenait compagnie, dans son boudoir, Iris étant sortie.

—Tante Paule, nous allons faire venir un médecin! Oui, je sais, vous n'y tenez pas, mais...

—Vois-tu, Gaétan, répondit-elle, mon médecin est absent et je préfère attendre son retour.

—Impossible, chère tante! fit Gaétan. Vous souffrez... et vous devriez être au lit enveloppée de moelleuses couvertures et entourée de sacs d'eau chaude.

—C'est précisément cela, mon neveu! dit Mme de Bienencour, en riant. Vois-tu, le Docteur Miguel me connaît; il sait que je ne veux pas me mettre au lit, car je crains toujours de ne plus me relever.

—Allons! Allons, tante Paule! Je vous en prie!... Consentez à ce que j'aille chercher un médecin, voulez-vous?... Je ne vous cacherais pas que votre état m'inquiète quelque peu... Je pars, et ne reviendrais qu'accompagné d'un diable d'Esclapart, dit Gaétan, en souriant.

—Comme tu voudras, cher enfant! fit Mme de Bienencour, en haussant légèrement les épaules.

Lorsque Gaétan revint, au bout d'un quart d'heure à peu près, il était accompagné du Docteur Nippon.

On se souvient du Docteur Nippon? Nous l'avons vu, plus d'une fois au chevet de cette pauvre Ondine Fauvet.

—Ah! tiens! Le Docteur Nippon! s'exclama Mme de Bienencour, en l'apercevant.

—Vous êtes souffrante, Madame, me dit M. de Bienencour? Je vais immédiatement prendre votre température, dit le médecin.

—Je vous laisse avec votre malade, Docteur, fit Gaétan, en se retirant.

Quand le médecin eut constaté la température de la malade et qu'il eut interrogé celle-ci il écrivit deux prescriptions, puis il dit: —Ces remèdes... Il faut que vous les preniez, le plus tôt possible, Madame.

—C'est bien! répondit Mme de Bienencour.

Elle posa le doigt sur un timbre qui se trouvait à sa portée, et Iris Claudier entra dans le boudoir.

—Iris, dit la malade, veux-tu l'occuper, toi-même, de faire remplir ces prescriptions?

—Certainement, ma tante! répondit Iris, en recevant les prescriptions des mains du Docteur Nippon.

—Iris, je te présente le Docteur Nippon; Docteur Nippon, ma jeune parente Mlle Claudier.

—Ciel! Quelle est laide! se dit le médecin, tout en s'inclinant profondément devant la jeune fille. Ce teint de... Ce nez... Ce nez... Ces yeux de chat! Et puis, pourquoi ferme-t-elle les yeux ainsi pour parler?... Peut-être est-elle intelligente cependant, et... elle est la nièce de Mme de Bienencour; c'est quelque chose cela... Je verrai! Je verrai!

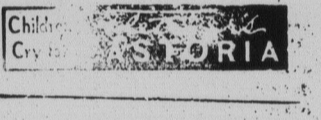


DANS 5 MILLIONS DE MAISONS CE SOIR

Une foule de bébés jouiront d'un sommeil paisible ce soir. Et leurs parents auront un repos prolongé. La Castoria est la cause de ce contentement dans une multitude de foyers.

Le Bon Vieux Castoria! Les enfants pleurent pour en avoir. Les mères ne jurent que par lui. Aucune maison où il y a un enfant ne devrait s'en passer. Quelques gouttes de Castoria apaisent le bébé d'une façon inconnue. C'est un soulagement naturel qui agit. Castoria est un produit purement végétal. Pas d'opium. Pas de narcotiques, d'aucune sorte.

Maintenant vous savez pourquoi les gardes-malades d'expérience donne la Castoria à un enfant, aussi souvent qu'il sent un maïs ou qu'il s'agite. Et pourquoi les médecins disent aux mères que c'est le premier et le seul remède de famille lorsque le bébé a la constipation, les coliques, la diarrhée, ou autres troubles. Il est fait pour les bébés, les autres choses ne le sont pas.



Suivant!

A VOUS, monsieur!

Une bonne chaise et un barbillon d'expérience vous attendent — avec clipper électrique ou peigne et ciseaux — pour vous donner la coupe la plus prompte et la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et message aussi, si vous le désirez!

Salon Paul

Paul Soucy, prop.
Voisin des théâtres.

Souvenirs Mortuaires

Vos Parents et Amis penseront à Vos Chers Défunts

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix convernaient à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et les prix.

LE MADAWASKA

Edmundston, N.-B.

PRENEZ BIEN LES VOS ANNONCES

Prenez bien vos annonces

Prenez bien vos annonces

AVIS DE VENTE

A VENDRE
Internationale Day-...
S'adresser à Dave...
100, Edmundston, N.-B.
675—j.n.o.250.

A VENDRE
...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

A VENDRE
...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

A LOUER

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

ARRÊTEZ LA QUELUCHE

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

C'ÉTAIT VRAI!

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

Notice of Legislation

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned, Fraser Companies, Limited, will appear at the next session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick for the passage of a Bill authorizing and empowering the undersigned to erect and maintain piers, booms and other lumbering facilities at or near a point in the River Saint John opposite or above Baker Brook in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska, and with power to expropriate shore rights and booms and other rights and privileges.

Dated this eighteenth day of December, 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secretary.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie Fraser Limited fera une demande à la prochaine session de la Législature de la Province du Nouveau Brunswick pour la passage d'une Loi autorisant à construire, ériger et maintenir des piliers, des booms et autres accessoires nécessaires aux fins de ses opérations dans la Rivière Saint-Jean vis-à-vis de St-Hilaire, comté de Madawaska. Elle demandera aussi des pouvoirs d'expropriation des riveains et autres droits nécessaires aux fins de l'exploitation de son industrie.

Datée ce dix-huit décembre 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secrétaire.

30 hommes demandés

Tout travailler dans le bois de papier à \$2.25 la corde de bois par cordé. \$1.00 la corde scié sur les gardes. S'adresser à:

Maurice Castonguay
Hôtel Ringuette,
Edmundston, N.-B.

Messieurs les Fumeurs

Afin de faire connaître la haute qualité de nos tabacs, récolté 1928, j'enverrai sur réception d'une piastre:

1/2 lb Quesnel 70c la lb
1/2 lb Petit Canadien 70c la lb
1/2 lb Obourg 50c la lb
1/2 lb Havane 40c la lb
1/2 lb Petit Belgique 50c la lb

J. A. CHARTRAN,
cultivateur,
Ville Terrebonne, Qué.

C'ÉTAIT VRAI!

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

Notice of Legislation

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned, Fraser Companies, Limited, will appear at the next session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick for the passage of a Bill authorizing and empowering the undersigned to erect and maintain piers, booms and other lumbering facilities at or near a point in the River Saint John opposite or above Baker Brook in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska, and with power to expropriate shore rights and booms and other rights and privileges.

Dated this eighteenth day of December, 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secretary.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie Fraser Limited fera une demande à la prochaine session de la Législature de la Province du Nouveau Brunswick pour la passage d'une Loi autorisant à construire, ériger et maintenir des piliers, des booms et autres accessoires nécessaires aux fins de ses opérations dans la Rivière Saint-Jean vis-à-vis de St-Hilaire, comté de Madawaska. Elle demandera aussi des pouvoirs d'expropriation des riveains et autres droits nécessaires aux fins de l'exploitation de son industrie.

Datée ce dix-huit décembre 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secrétaire.

30 hommes demandés

Tout travailler dans le bois de papier à \$2.25 la corde de bois par cordé. \$1.00 la corde scié sur les gardes. S'adresser à:

Maurice Castonguay
Hôtel Ringuette,
Edmundston, N.-B.

Messieurs les Fumeurs

Afin de faire connaître la haute qualité de nos tabacs, récolté 1928, j'enverrai sur réception d'une piastre:

1/2 lb Quesnel 70c la lb
1/2 lb Petit Canadien 70c la lb
1/2 lb Obourg 50c la lb
1/2 lb Havane 40c la lb
1/2 lb Petit Belgique 50c la lb

J. A. CHARTRAN,
cultivateur,
Ville Terrebonne, Qué.

C'ÉTAIT VRAI!

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

Notice of Legislation

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned, Fraser Companies, Limited, will appear at the next session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick for the passage of a Bill authorizing and empowering the undersigned to erect and maintain piers, booms and other lumbering facilities at or near a point in the River Saint John opposite or above Baker Brook in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska, and with power to expropriate shore rights and booms and other rights and privileges.

Dated this eighteenth day of December, 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secretary.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie Fraser Limited fera une demande à la prochaine session de la Législature de la Province du Nouveau Brunswick pour la passage d'une Loi autorisant à construire, ériger et maintenir des piliers, des booms et autres accessoires nécessaires aux fins de ses opérations dans la Rivière Saint-Jean vis-à-vis de St-Hilaire, comté de Madawaska. Elle demandera aussi des pouvoirs d'expropriation des riveains et autres droits nécessaires aux fins de l'exploitation de son industrie.

Datée ce dix-huit décembre 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secrétaire.

30 hommes demandés

Tout travailler dans le bois de papier à \$2.25 la corde de bois par cordé. \$1.00 la corde scié sur les gardes. S'adresser à:

Maurice Castonguay
Hôtel Ringuette,
Edmundston, N.-B.

Messieurs les Fumeurs

Afin de faire connaître la haute qualité de nos tabacs, récolté 1928, j'enverrai sur réception d'une piastre:

1/2 lb Quesnel 70c la lb
1/2 lb Petit Canadien 70c la lb
1/2 lb Obourg 50c la lb
1/2 lb Havane 40c la lb
1/2 lb Petit Belgique 50c la lb

J. A. CHARTRAN,
cultivateur,
Ville Terrebonne, Qué.

C'ÉTAIT VRAI!

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

Notice of Legislation

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned, Fraser Companies, Limited, will appear at the next session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick for the passage of a Bill authorizing and empowering the undersigned to erect and maintain piers, booms and other lumbering facilities at or near a point in the River Saint John opposite or above Baker Brook in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska, and with power to expropriate shore rights and booms and other rights and privileges.

Dated this eighteenth day of December, 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secretary.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie Fraser Limited fera une demande à la prochaine session de la Législature de la Province du Nouveau Brunswick pour la passage d'une Loi autorisant à construire, ériger et maintenir des piliers, des booms et autres accessoires nécessaires aux fins de ses opérations dans la Rivière Saint-Jean vis-à-vis de St-Hilaire, comté de Madawaska. Elle demandera aussi des pouvoirs d'expropriation des riveains et autres droits nécessaires aux fins de l'exploitation de son industrie.

Datée ce dix-huit décembre 1928.

FRASER COMPANIES, Limited
W. Matheson, Secrétaire.

30 hommes demandés

Tout travailler dans le bois de papier à \$2.25 la corde de bois par cordé. \$1.00 la corde scié sur les gardes. S'adresser à:

Maurice Castonguay
Hôtel Ringuette,
Edmundston, N.-B.

Messieurs les Fumeurs

Afin de faire connaître la haute qualité de nos tabacs, récolté 1928, j'enverrai sur réception d'une piastre:

1/2 lb Quesnel 70c la lb
1/2 lb Petit Canadien 70c la lb
1/2 lb Obourg 50c la lb
1/2 lb Havane 40c la lb
1/2 lb Petit Belgique 50c la lb

J. A. CHARTRAN,
cultivateur,
Ville Terrebonne, Qué.

C'ÉTAIT VRAI!

...
S'adresser à M. Jos. St...
702—318-294.

—C'est la...
J.-G. BOUC...
UN P... FA...
La ville d'E...
nait...
vent...
cons...
plus...
veille...
autr...

LE LAIT

Si le lait...
celui qui...
la vie et...
portions...
délicat.

On n'at...
té du lait...
facile à...
vérifier...
rassurantes.

La mal...
tés visibles...
fumier, terr...
lait par le...
bles qui...
reuses: elles...
même chez...

On se d...
certains m...
développe...
de nourritu...
Le lait n'est...

Les sou...
10 l'étable...
traite; 40 l...
la livraison...
des ustensil...

Pour p...
soins spéc...
est imposs...
vaches sont...
et si l'étable...

Celui q...
faire son t...
leur du lait...
traite. Il faut...
cher les g...
Le nett...
lait doit être...
linges et au...
être lavés so...
à la vapeur.

Ces qu...
nent une id...
nipulation...
C'est là un...
lait de la v...
garanties: c...
sance que l...
mais aussi...

Nous a...
d'avoir un...
en force de...
tection du...
etc., que l'...
tion plus in...
trottoir dan...

Nos ad...
dotaient la...
plus grand...
cilement un...
te chose: L...

Nous...
tion de nos...
l'importanc...
venir de ter...

"L'Action...
Québec.

On se d...

Les saints...
jet de dispu...
en train de...
Christophe.

Les autom...
attribué dep...
Les athlètes...
prennent de...
soutènement